



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 19 décembre 2023 à 20h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : Nathalie Thauvette
Marcelina Jugureau

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Claude-Marc Raymond
Réal Langlais
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents : M^{me} Tania Tremblay, trésorière
M^e Luc Drouin, greffier

ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2024
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
6. Période de questions - Personnes dans la salle
7. Période de questions - Internauts
8. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Christian Ouellette constate la présence des conseillers municipaux qui participent physiquement à la présente séance extraordinaire du conseil municipal.

Monsieur le maire Christian Ouellette constate le quorum et ouvre la séance à 20 h.

2023-12-579

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

2023-12-580

ADOPTION DU BUDGET 2024

Monsieur le Maire présente les faits saillants des prévisions budgétaires pour l'année 2024.

CONSIDÉRANT la présentation préalable faite par Monsieur le Maire de telles prévisions, l'étude et l'analyse rigoureuses qui en ont été faites par les membres du conseil municipal en comités de travail;

Il est proposé par M^{me} Nathalie Thauvette et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 telles que présentées, indiquant des :

- revenus de fonctionnement de : 21 232 240 \$
- dépenses de fonctionnement de : 20 000 760 \$
- conciliation à des fins fiscales de : 1 231 480 \$

Il est de plus résolu de requérir du Service de la trésorerie la distribution d'un document explicatif de telles prévisions budgétaires, à chaque adresse civique sur le territoire de la ville de Delson, dans le respect des dispositions contenues à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C 19).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-581

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT la présentation préalable faite aux membres du conseil municipal du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 ainsi que l'annexe prévoyant leur mode de financement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 tel que présenté et déposé à cette séance du conseil, lequel prévoit des dépenses d'immobilisations pour l'année 2024 de 10 598 000 \$, pour l'année 2025 de 17 747 266 \$ et pour l'année 2026 de 32 080 000 \$ pour un total de 75 850 900 \$.

Il est de plus résolu de requérir du Service de la trésorerie la distribution d'un document explicatif de telles prévisions budgétaires, à chaque adresse civique sur le territoire de la ville de Delson, dans le respect des dispositions contenues à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C 19).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question.

PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES

Aucune question.



No de résolution
ou annotation

2023-12-582

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 20 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Luc Drouin, greffier